de juin 1859, le droit de résidence pour le ministre anglais à Pe King, une indemnité de huit millions de taels, pour frais de guerre (six millions) et dommage aux résidents anglais (deux millions) au lieu de l'indemnité de l'article séparé du traité de T'ien Tsin; T'ien Tsin ouvert au commerce; réglementation de l'émigration, cession à l'Angleterre de Kow loon (Kao Loung, Kieou Loung), en face de Hong Kong; exécution immédiate du traité de T'ien Tsin; en revanche les Anglais s'engageaient à évacuer les Chousan, après la signature de la Convention; T'ien Tsin, les forts de Ta Kou, la côte nord-est du Chan Toung devaient être occupés jusqu'au paiement de l'indemnité.

Le jeudi, 25 octobre 1860, à son tour, le baron Gros se rendait au *Li Pou* pour signer avec le Prince Koung la Convention qui rétablissait la paix avec la Chine, et procéder ensuite à l'échange des ratifications du Traité de T'ien Tsin. Cette convention comprend dix articles. L'article 6 a un intérêt particulier à cause du protectorat des missions : « Conformément à l'édit impérial, rendu le 20 mars 1846, par l'Empereur Tao Kouang, les établissements religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux Chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été les victimes, seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de Son Excellence M. le Ministre de France en Chine, auquel le Gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et les autres édifices qui en dépendaient. »

Le général Ignatiev avait grandement facilité les négociations des Alliés par son intervention auprès des Chinois.

Il eut d'ailleurs sa part de succès dans le règlement des affaires, car le 2-14 novembre 1860, il signait à Pe King un traité additionnel en quinze articles, ratifié à Saint-Pétersbourg le 20 décembre, par lequel les territoires situés entre l'Ousouri et la mer appartiendraient à la Russie, qui de ce chef n'était plus séparée de la Corée que par le T'ou Men Kiang. Le 10-22 novembre, Ignatiev quittait Pe King et rentrait en Russie par Kalgan et Kiakhta. « A la différence du traité de T'ien Tsin, le traité de Pe King règle les rapports entre la Chine et la Russie en tant que puissances voisines